

Séance du mardi 21 janvier 2020

L'an deux mil vingt, le mardi vingt-et-un janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Pommiers dûment convoqué, est réuni en séance ordinaire, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Daniel Paccoud, Maire.

Membres en exercice	19
Présents	16
Votants	19
Pouvoirs	3

Présents : Mesdames et Messieurs Daniel **Paccoud** (Maire), René **Blanchet** (1^{er} adjoint), Arlette **Proietti** (2^{ème} adjointe), Jean-Michel **Coquard** (3^{ème} adjoint), Marie France **Pellegrin** (4^{ème} adjointe), Patrick **Gaudillière** (5^{ème} adjoint), Jean Claude **Demay**, Monique **Mathieu**, Marc **Neyra**, Agnès **Fuxa**, Dominique **Schmitt**, Jocelyne **Crozet**, Fabienne **Pegaz**, Nathalie **Dulac**, Céline **Marcuccilli** et Eric **Bettant**.

Excusés : Stéphanie **Druel**, Alain **Reigner**, Vincent **Bureau**

Pouvoirs : Stéphanie **Druel** donne pouvoir à Marie-France **Pellegrin**, Alain **Reigner** donne pouvoir à René **Blanchet**, Vincent Bureau donne pouvoir à Agnès **Fuxa**

Secrétaire : Marie-France **Pellegrin**

I - RAPPEL DU PRECEDENT CONSEIL MUNICIPAL

Daniel **Paccoud** rappelle les principales décisions prises lors du Conseil municipal du 10 décembre 2019 et demande aux membres du Conseil s'ils approuvent le procès-verbal tiré de cette séance.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

II – AFFAIRES FONCIERES

❖ **Déclaration d'intention d'aliéner (DIA)** : Cinq DIA sont à l'ordre du jour de cette séance, pour lesquelles la commune ne préempte pas.

Nature	Localisation	Vendeur(s)	Acquéreur(s)	Adresse actuelle
Propriété bâtie	Chemin des Bonnetières	M. et Mme MOREL	M. et Mme VANSTEENKISTE	Villefranche (Rhône)
Propriété bâtie	Allée du Val de Saône	M. BOUE	M. FRADIN et Mme CARLUCCI	Lentilly (Rhône)
Propriété bâtie	Chemin du Neyra	M. WARIN et Mme RICHARD	Mme GUIRAUD	Pommiers (Rhône)
Propriété bâtie	Chemin des Pothières	M. et Mme CHACON	M. et Mme DARBOST	Anse (Rhône)
Propriété bâtie	Route de Montclair	M. et Mme PASQUIER	SARL Chognard Immobilier	Pommiers (Rhône)

III – AFFAIRES ECONOMIQUES ET FINANCIERES➤ Point budgétaireMarie-France **Pellegrin** présente l'état des restes à réaliser 2019 suivant :

SECTION D'INVESTISSEMENT		COMMUNE DE POMMIERS - Restes à réaliser			DÉPENSES	
		2019		2020		
Article		BP 2019	Réalisé au 31/12/19	Disponible au 31/12/19	RAR	Autorisations mandatement
202	Frais réalisation documents urbanisme	9 068,26	9 036,00	32,26		
2111	Terrains nus	151 403,19	0,00	151 403,19		
2128	Autres agencements et aménagements de terrain	4 000,00		4 000,00	780,00	
21568	Matériel d'incendie	8 000,00	4 396,65	3 603,35		
21538	Autres Réseaux	11 000,00	4 326,00	6 674,00	2 305,89	
21571	Matériel Roulant - Voirie	20 000,00	0,00	20 000,00		10 000,00
21578	Matériel et out de voirie	7 000,00	5 055,17	1 944,83		5 000,00
2161	Œuvres et objets d'art	10 000,00		10 000,00	7 662,00	
2183	Matériel de bureau	4 000,00		4 000,00	4 000,00	2 000,00
2184	Mobiliers	10 000,00		10 000,00	3 583,66	5 000,00
2188	Autres immos corporelles	5 000,00		5 000,00	537,60	1 000,00
103	Réaménagement bâtiments communaux	61 000,00	41 067,61	19 932,39	17 684,40	15 000,00
2313	<i>Construction</i>	57 500,00				
2315	<i>Installations, matériel et outillage techniques</i>	3 500,00				
104	Aménagements paysagers	35 500,00	19 060,00	16 440,00	16 440,00	10 000,00
2315	<i>immos en cours inst techniques</i>	35 500,00				
114	Ecole élémentaire	59 000,00	27 724,66	31 275,34	4 332,94	15 000,00
2313	<i>immos en cours Constructions</i>	56 000,00	26 953,66		2 916,00	
2188	<i>budget pour directeur école</i>	3 000,00	771,00		1 416,94	
122	POLE Salle des fêtes et abords	31 385,00		31 385,00	0,00	15 000,00
2315	<i>immos en cours inst techniques</i>	31 385,00		31 385,00		
123	Local Passerelles	255 000,00	98 511,96	156 488,04	130 000,00	10 000,00
2115	<i>Achat terrain bâti</i>	130 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00	
2315	<i>immos en cours inst techniques</i>	125 000,00	98 511,96	26 488,04		
124	Aménagement rue/place de la mairie	560 342,85	524 376,56	35 966,29	35 966,29	
2315	<i>immos en cours inst techniques</i>	560 342,85	524 376,56	35 966,29		
125	Skate park et aménagements	130 000,00	3 960,00	126 040,00	116 040,00	
2315	<i>immos en cours Skate Park et aménagements</i>	120 000,00	3 960,00	116 040,00	116 040,00	
2315	<i>Aménagements carrière</i>	10 000,00		10 000,00		
126	Bâtiments mairie	100 000,00	23 176,80	76 823,20	46 873,09	20 000,00
2315	<i>immos en cours inst techniques</i>	100 000,00	23 176,80	76 823,20	46 873,09	
	Total				386 205,87	108 000,00

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve l'état des restes à réaliser tel que présenté.

➤ Répartition 2019 du produit 2018 des amendes de police relatives à la circulation routièreDaniel **Paccoud** indique que le Conseil départemental du Rhône a procédé, pour l'année 2019, à la répartition du produit des amendes de police relatives à la circulation routière perçu au titre de l'année 2018, conformément aux dispositions de l'article R. 2334-11 du Code général des collectivités territoriales. Il précise que la Commune de Pommiers se voit attribuer la somme de 2 900,00 € au titre de la réalisation des travaux de mise en sécurité des abords de l'école primaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, confirme la réalisation des travaux et accepte la subvention susmentionnée.

IV - TRAVAUX

❖ *Point sur les travaux en cours*

- Jean-Michel **Coquard** informe le Conseil des éléments suivants :
 - *Rénovation de la Mairie* : Les travaux de rénovation de la toiture ont pris fin en semaine 03 et ont été réceptionnés en semaine 04. La commande concernant la seconde porte de la Mairie devant être renouvelée a été passée.
 - *Table de la salle du Conseil* : Le nombre de conseillers municipaux augmentera après les élections municipales du mois de mars prochain. La table du Conseil doit être agrandie en conséquence, le chiffrage de cette opération est en cours.
 - *Presbytère* : Les volets doivent être rescellés, l'opération est en cours.
- Jean-Claude **Demay** informe le Conseil des éléments suivants :

Deux devis, respectivement pour les rideaux de l'école maternelle et les portes sectionnelles du garage, ont été sollicités et sont en attente de réception.
- René **Blanchet** informe le Conseil des éléments suivants :

Avancée du chantier du Skate parc : L'opération de bétonnage à venir suivra les travaux de terrassement déjà réalisés. Le calendrier des travaux est respecté.
- Patrick **Gaudillière** informe le Conseil des éléments suivants :

La réunion avec les services de la Communauté de communes concernant le programme voirie 2020 a eu lieu. Les opérations à réaliser ont été définies, le chiffrage correspondant est en cours.

❖ *Marchés publics*

➤ **Avenant au marché de rénovation thermique du bâtiment de la Mairie**

Jean-Michel **COQUARD** présente le projet d'avenant suivant :

Marché concerné : Amélioration de la qualité thermique de la Mairie

Nature du marché : Travaux

Titulaire : ETS GAY-BADEZ

252 Rue Benoît Mulsant
69 400 Villefranche-sur-Saône

Modifications financières :

Montant initial du marché : **24 396,00 € TTC**

Montant de l'avenant : **2 309,00 € TTC**

Soit : **10.56% du marché**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le projet d'avenant présenté et autorise Daniel **PACCOUD** à le signer.

V – URBANISME

❖ *Point sur les dossiers en cours*

René **Blanchet** informe le Conseil des éléments suivants :

- Le permis du Château de Gyre a été validé. Un inventaire des végétaux a été réalisé sur le parc, incluant la notion de compensation (replantation des végétaux qui seront supprimés). Certains problèmes d'écoulement des eaux doivent être solutionnés en raison de la faible profondeur d'enfouissement des réseaux.

VI – BILAN DES ACTIONS ENTREPRISES DEPUIS LE DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

❖ *Activité des commissions*

Commission communication : Marie-France **Pellegrin** présente le nouveau bulletin municipal, qui sera accompagné cette année du guide 2020 de @touts Pommiers et d'un Livret des astuces anti-gaspillage alimentaire.

Daniel **Paccoud** remercie Marie-France **Pellegrin** pour la qualité du travail effectué sur le diaporama projeté lors de la cérémonie des Vœux du Maire de l'année 2020.

Commission affaires scolaires : Arlette **Proietti** précise que le personnel de restauration scolaire signale des imperfections concernant les règlements intérieur et financier, notamment au niveau des modalités de traitement des paiements par le Trésor public. Il s'agit uniquement d'anomalies techniques, qui nécessitent une mise en cohérence avec les pratiques de la Trésorerie publique.

La procédure de transmission et de gestion des Projets d'accueil individualisé (PAI) sera également redéfinie pour plus de clarté.

Locaux de La Passerelle : Fabienne **Pégaz** précise au Conseil que les professionnels occupant les locaux en sont très satisfaits. Deux professionnels, un acuponcteur et un podologue, souhaitant s'installer ne pourront être accueillis pour le moment faute de place. Fabienne **Pégaz** souligne l'effet positif de l'installation récente de ces activités professionnelles qui concernent un public nouveau dont les commerces voisins peuvent également bénéficier.

❖ *Activités des structures Intercommunales*

- Communauté de communes :

➤ Rapport d'Orientations Budgétaires

Daniel **Paccoud** indique que le Débat d'Orientations Budgétaires a eu lieu lors du Conseil communautaire du 11 décembre 2019.

Il présente le Rapport d'Orientations Budgétaires et précise que le budget communautaire sera voté le 12 février 2020. Le résultat prévisionnel laisse augurer une diminution de l'endettement, permettant de bénéficier d'une situation de trésorerie confortable.

La suppression de l'impôt économique, principale ressource de la Communauté de communes, envisagée au niveau national incite toutefois à la prudence.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la présentation du Rapport d'Orientations Budgétaires présenté.

➤ Gestion courante

Daniel **Paccoud** informe le Conseil des points suivants :

Personnel : Un audit a été effectué par le Centre de gestion concernant l'organisation des services et la gestion du personnel, ce qui a permis d'identifier les postes en tension. Il permettra d'ajuster l'état des effectifs qui suivra la prise de compétences croissante de la Communauté de communes.

Projet de Pierres-folles : La phase d'avant-projet sommaire est sur le point d'être validée. Le démarrage du chantier est prévu pour le mois de juin.

Stop interactif : Deux bornes seront installées sur la commune de Pommiers, la première le long de la place et la seconde à proximité de Trézette. Une information sera prochainement diffusée par la Communauté de communes sur ce point.

Déchets : Les quelques anomalies récemment relevées dans les tournées ont été signalées au prestataire et seront prochainement réglées.

Jeunesse : Un travail important est initié sur les 15-25 ans afin de faciliter le retour vers le marché de l'emploi. Ce projet est porté par Cap Générations et sera mené de concert avec de nombreux acteurs locaux à l'instar de la CAF, des lycées ou de la gendarmerie.

Zone d'activité de Bagnols : Les travaux sont sur le point de démarrer.

TOUR DE TABLE

Dominique **Schmidt** déplore la recrudescence du stationnement sauvage sur le domaine public de la commune, notamment sur la place. Un constat partagé par l'ensemble des membres du Conseil qui souhaitent rappeler à la population que les voies publiques ne sont pas destinées au stationnement des particuliers, lequel doit s'effectuer sur les emplacements réglementaires réservés à cet effet.

Jocelyne **Crozet** note que tous les boitiers qui ont fait l'objet d'une intervention pour l'installation de la fibre sont restés ouverts. Elle signale également que les déchets déposés Route du Carry n'ont pas été retirés.

Arlette **Proietti** indique que la réception des élus et du personnel de la classe en zéro aura lieu le vendredi 6 mars à 18h30. Elle précise que les membres du CMJ ayant demandé à visiter les cuisines centrales de RPC s'y rendront le 19 février prochain.

Jean-Michel **Coquard** rappelle que la fête Saint-Vincent aura lieu ce vendredi 24 janvier.

Marc **Neyra** précise au Conseil qu'aura lieu la semaine prochaine la réunion des communes impliquées dans la démarche Agenda 21 afin de préparer la création d'une nouvelle structure associative réunissant communes et associations de développement durable, qui se structurera après les prochaines échéances électorales.

Il informe le Conseil que le projet de Centrale villageoise Beaujolais Pierres Dorées a été présenté pour adhérer à l'Association nationale des centrales villageoises de production d'énergie renouvelable ; la candidature a été acceptée. Il souligne le rôle actif de Pommiers au sein de cet organisme et précise notamment que trois Gnocs ont été élus au Conseil de gestion.

Les statuts de la structure ont été approuvés et seront signés le 4 février prochain au Domaine des communes en présence de Monsieur Paccoud, Président de la CCBPD.

Marie-France **Pellegrin** présente au Conseil certaines actions menées par le Repair Café et encourage les conseillers à participer à ce projet. Elle rappelle que le Repair Café a lieu chaque deuxième samedi du mois, à l'exception du mois de mars où il se tiendra le samedi 21 mars en raison du calendrier électoral.

René **Blanchet** souligne l'efficacité du système de récolte des sapins de Noël cette année.

Il informe le Conseil qu'un Plan de prévention des risques naturels d'inondation (PPRNI) concernant le Morgon et le Nizerand sera prochainement mis en place. Il précise que le périmètre a été défini en fonction des courbes de niveau et tient compte des aléas et des possibilités de montée des eaux.

VII – QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

➤ **Projet de motion en faveur de la filière viticole**

Le Conseil municipal, souhaitant étudier davantage le dossier, propose de reporter ce point à l'ordre du jour du prochain Conseil.

➤ **Pétition à l'encontre de l'entreprise Forminox**

Daniel **Paccoud** informe le Conseil de la pétition transmise par les riverains au sujet des troubles sonores engendrés par les opérations de dégazage pratiquées par la société Forminox. Un courrier de mise en demeure de cessation des troubles a été transmis à la société.

Daniel **Paccoud** fait part au Conseil des remerciements transmis par la société de chasse au titre de la subvention versée par le département du Rhône.

Daniel **Paccoud** informe le Conseil du courrier transmis par l'association Gym K Dance concernant le contentieux en cours opposant l'association aux services de l'URSSAF. Il précise qu'un courrier a déjà été transmis par la Mairie aux services concernés à ce sujet. Ce point sera inscrit à l'ordre du jour du prochain Conseil municipal.

Fin de séance : **23h45**